

C'EST LA FIN DU TITRE DE TRANSPORT À USAGE UNIQUE

Sur le réseau TAO Orléans Métropole, il sera désormais possible dès le mois de juillet de valider son titre de transport avec un ticket sans contact à bord des tramways, des bus, du transport à la demande, mais aussi des parkings relais. Objectif ? Moderniser la validation tout en réduisant la production de déchets.



En lien avec la mise en service des nouveaux valideurs en mars dernier, un nouveau support vient remplacer l'ensemble des différents tickets magnétiques (en papier) : le ticket sans contact. Il sera utilisable jusqu'à 1 000 fois et produira ainsi bien moins de déchets (1 600 000 tickets en papier à usage unique imprimés en moyenne par an). Ce nouveau dispositif permettra de charger ses titres de transport (1 voyage, 2 voyages, 24 heures, 10 voyages tout public, groupe 5 et P+R). Le ticket sans contact sera disponible à compter du mois de juillet 2024 aux distributeurs automatiques de titres, dans les agences TAO, chez les dépositaires TAO ou à bord des bus (tickets déjà chargés, les conducteurs ne pourront effectuer de recharge), au prix de 0,20 €, en plus du prix du titre (uniquement lors du premier achat, le support étant ensuite réutilisable).

Pas de panique pour les usagers qui auraient encore d'anciens tickets en leur possession, ces derniers restent utilisables encore plusieurs mois. Deux types de valideurs resteront en place (1000 au total).

Pour les familles nombreuses et les seniors, une communication spécifique sera réalisée, car il leur sera nécessaire de charger désormais leurs titres sur une carte JV Malin. Pour simplifier les démarches, il est possible de réaliser la carte en agence TAO, chez les dépositaires, en plus des démarches en ligne.

Des permanences au sein des stations de tramway stratégiques du réseau seront également mises en place afin d'accompagner les usagers concernés dans cette évolution de la validation sur le réseau.

Entre la validation par CB et la nouvelle billettique, Orléans Métropole, autorité organisatrice des mobilités, a investi 5 millions d'euros pour faire passer son réseau dans l'univers du sans contact et simplifier la mobilité des 140 000 usagers quotidiens du réseau TAO Orléans Métropole.

QUELQUES CHIFFRES

- Environ 1 600 000 impressions de tickets magnétiques (papier) par an
- 25 568 341 validations de tickets magnétiques (papier) par an (en 2023)
- 39 000 validations par CB depuis la mise en place en mars (à fin mai)

Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

☎ 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38
✉ germain.fournier@orleans-metropole.fr

@RPOrleansMetro

www.orleans-metropole.fr/espace-presse

